



L'incivilité peut coûter cher !

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines.

Cette pollution, qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique. Nous en profitons pour vous signaler que, contrairement à ce que certains peuvent penser, il n'est pas dans les attributions des employés municipaux de se substituer aux propriétaires pour ramasser les déjections de leurs chiens.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs-poubelle éventrés, nuisances sonores).

Si aucune amélioration n'est constatée, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

